

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250127-D_27_01_2025_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2025

Publication : 04/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Délibération n°27-01-2025-005

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 27 janvier 2025*

Date de convocation	21 janvier 2025
Date d'affichage	21 janvier 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	47 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 27 janvier à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 1 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ.

Pouvoirs : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Amélie DANGEUL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ÉDET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

RELAIS PETITE ENFANCE : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET PARENTALITE – CAMPAGNE 2025

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge des Solidarités, de la Jeunesse et des Sports,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que différentes actions dédiées à la parentalité ont été menées en 2024, dont la « journée des tout-petits » qui a rencontré un franc succès.

PREND ACTE qu'il est envisagé de reconduire un temps fort dédié à la parentalité en novembre 2025 et des ateliers parents / enfants partagés.

Ces actions sont pilotées par le Relais Petite Enfance avec le soutien du réseau petite enfance – parentalité du territoire, composé de professionnels de la santé (sage-femme, kinésithérapeute, psychomotricienne, infirmière-puéricultrice, ...), des modes d'accueil (crèches, assistantes maternelles, garde d'enfants à domicile, ...), de la culture (médiathèque-ludothèque, centre culturel, ...) et des associations de soutien à la parentalité.

EST INFORME qu'afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier et d'une communication efficace à l'échelle départementale, ces actions dédiées à la parentalité peuvent s'inscrire dans l'appel projet parentalité de la branche famille, et dans un des axes du schéma départemental des services aux familles.

VALIDE le dépôt de demandes de subventions de 800 € auprès de la MSA, 800 € du Département de la Sarthe et 4 600 € de la CAF.

AUTORISE le Président ou son représentant à :

- déposer un dossier au titre de l'appel à projet parentalité,
- accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 27 janvier 2025

Pour extrait conforme

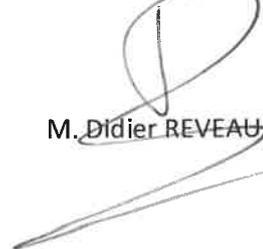
Le 28 janvier 2025

La Secrétaire de séance



Mme Patricia EDET

Le Président



M. Didier REVEAU